

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20230620-67-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2023

N° 67/23

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 13 juin
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 juin

Objet de la délibération :

Attribution du marché informatique et actualisation du plan de financement

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	60
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	15
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	12
- Votants	77

Résultat du vote	
- Pour :	77
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 20 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le vingt juin,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la Saline Royale d'Arc et Senans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLLOT à Jean-Claude STADELMANN, Gérard COULET à Franck COLLINET, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Véronique KELLER à Gérard PESEUX, Marie-Christine LEGAIN à Jean-Marc CARGNINO, Jean-Michel LIEVREMONT à Claude CURIE, Pierre MAIRE à Félix CHOPARD, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Daniel PERNIN à Jean-Claude GRENIER, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT, Angèle PRILLARD à Christophe FAIVRE-PIERRET, Patrick SEBILE à Patricia LABERTERIE
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT
- Excusé(e)** Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Romuald MAUGAIN, Serge MONNET, Gérard MOUGIN, Laëtitia ROGNON
- Absent(e)s** Christine BREUILLLOT, Claude CHATELAIN, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Maxime GROSHENRY, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Emmanuel CRETIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la délibération 14/23 du 14/03/2023 validant le lancement de l'opération et le plan de financement prévisionnel,
Vu l'Avis d'Appel Public à la Concurrence paru le 17 avril 2023 pour une consultation en procédure adaptée ouverte.

Considérant les 5 offres reçues et l'avis de la Commission des marchés émis le 01 juin 2023,

Considérant que l'offre de l'entreprise FC Net d'un montant de 165 780,80 € a été jugée la mieux-disante,

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à notifier le marché à l'entreprise FC Net et signer tous les documents y afférent
- Valide le plan de financement actualisé comme suit :

Dépenses de fonctionnement en € TTC					Recettes de fonctionnement en € TTC	
	2023/2024 (n)	2024/2025 (n+1)	2025/2026 (n+2)	2026/2027 reco		
Prestations de maintenance	20155,10	20155,10	20155,10	20155,10		
Frais Microsoft 365		8229,60	8229,60	8229,60		
Total fonctionnement	20 155,10	28 384,70	28 384,70	28 384,70	0,00	0,00
Dépenses d'investissement en € HT					Recettes d'investissement en € HT	
	2023/2024 (n)	2024/2025 (n+1)	2025/2026 (n+2)	2026/2027 reco		
Achat Licences Office 365	8 229,60					
Serveur Amancey	5 392,00				DETR 30%	1 617,60
Renouvellement des postes en Win 7 année n	13 130,00				DETR 30%	3 939,00
Mise à niveau postes existants année n	7 740,00					
Renouvellement des postes années n+1, n+2		6 060,00	6 060,00	6 060,00	DETR 30%	5 454,00
Déploiement de la nouvelle architecture	7 800,00					
Total investissement	42 291,60	6 060,00	6 060,00	6 060,00		11 010,60
TOTAL	62 446,70	34 444,70	34 444,70	34 444,70		11 010,60

Total du marché sur 3 +1 ans	165 780,80
-------------------------------------	-------------------

Fait et délibéré en séance, le 20.06.2023
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

